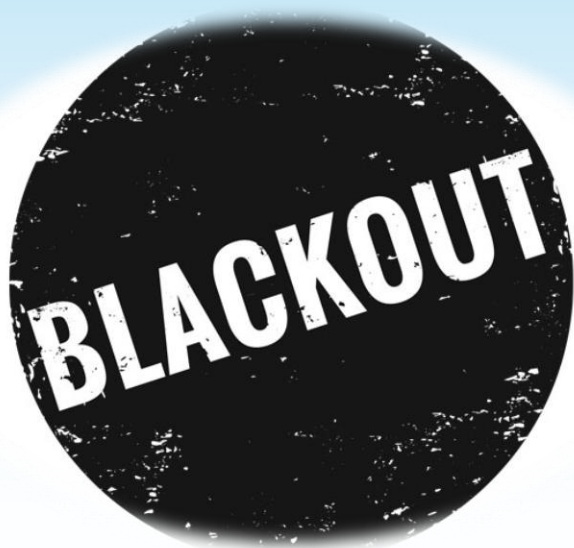


Journée sans SUGE



Appel à la mobilisation !

Journée sans SUGE pour la fête de la musique

Faisons de ce mouvement unique une réussite !



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



L'équilibre vie privée / vie professionnelle des agents de la SUGE est déjà réduit à sa plus simple expression mais **la Direction de la Sûreté enfonce le clou**. La Direction n'a de cesse de vouloir réduire les derniers « avantages » des agents. En effet, après avoir réduit le nombre de NU et parfois les supprimer sur certaines DZS, la Direction a trouvé une nouvelle façon de réduire à sa plus simple expression cet « avantage ». Lors de nos NU, nous travaillons par exemple 3h de 21h à 0h lors de la première journée de la GPT. Or, il manque 5h de travail selon la Direction. Ces heures seront défalquées sur votre compteur TQ, et une fois que votre compteur sera en négatif, ces heures seront rajoutées à la fin de vos journées de service. Cela implique que vous allez avoir des journées pouvant aller **jusqu'à 10h de service**. La Direction utilise l'organisation du temps de travail afin d'optimiser la production sur des régions comme SUD EST. Les agents vivent avec un roulement tendu à son maximum. Que feront-ils demain ? Nous ne pouvons accepter une telle dégradation des conditions de travail pour tous les agents !

L'UNSA demande un vrai engagement, suivi de faits, de la part de la Direction de la Sûreté afin d'améliorer l'équilibre vie privée / vie professionnelle des agents de la SUGE !

De plus, afin de lutter contre l'absentéisme, la Direction décide d'augmenter le nombre de contrôles lors des arrêts maladie et arrêts de travail des agents ! Ne devrait-elle pas s'interroger sur le fond ? Avant d'attaquer les symptômes, ne vaut-il pas mieux s'attaquer aux causes ?

L'UNSA refuse qu'une telle méthode soit appliquée car elle est injuste et ne résoudra en rien le phénomène de l'absentéisme !

En CE, la Direction de la Sûreté dénonce de manière illégale les accords agrégation régionaux appliqués aux agents de la SUGE, sans en discuter avec les organisations syndicales qui sont les représentants des agents ! Aucune proposition de nouvel accord, aucune négociation ! Voilà comment la Direction de la Sûreté conçoit le dialogue social et comment elle considère les agents que les organisations syndicales représentent !!! Quid de la couverture des agents que nous connaissons actuellement (couverture à 100% d'un agent blessé par un tiers identifié) ? Plus de couverture = plus aucune garantie de conserver notre prime de port d'arme ainsi que nos EVS pendant notre arrêt de travail sans accord agrégation !

L'UNSA demande l'ouverture immédiate de négociations pour un accord agrégation de haut niveau pour les agents de la SUGE !

Si cela ne suffisait pas, la Direction de la Sûreté transforme l'Université de la Sûreté en centre de formation et souhaite créer un brevet professionnel d'agent de sûreté de la branche ferroviaire en alternance !! Dans quel but ? Former les agents d'une filiale qu'elle aura créé ???

L'UNSA demande à la Direction de s'attacher à changer notre mode de financement plutôt que de former « nos concurrents direct » !!!

Concernant les TIS, il s'avère que malgré les engagements de la Direction de la Sûreté de maintenir une programmation de 40h de TIS sans remplacement des séances ratées pour des raisons diverses (congés, etc. ...), les heures de TIS par agent sont en chute libre !

L'UNSA demande à la Direction de tenir ses engagements avec une formation TIS de haut niveau et non de se contenter du volume de formation basé sur les minimas légaux !



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



Pour finir, l'UNSA rappelle qu'elle revendique un mode de financement pérenne pour notre service ! Pour rappel, nous avons porté cette revendication auprès du Ministère de l'Intérieur ainsi qu'au parlement avec des propositions d'amendements. Bien que le parlement ait rejeté notre amendement qui consistait à retirer les termes « à leur demande » dans la loi, l'UNSA continuera de lutter pour faire changer notre mode de financement actuellement mortifère !

Il est temps pour les agents SUGE de montrer à la Direction de la Sûreté que les agents ont voix au chapitre concernant leurs conditions de travail et l'avenir de leur service.

L'UNSA prend ses responsabilités et appelle massivement l'ensemble des agents à se mobiliser et faire grève la nuit de la fête de la musique, le 21 juin 2018.

A titre d'information, l'UNSA sur PRG et PSE organise localement un rassemblement devant la DZS IDF SUD à Montparnasse le 22 juin 2018, avec un rendez-vous fixé à 11h devant la gare Montparnasse ! L'UNSA PRG et PSE vous invite à nous rejoindre nombreux à ce rassemblement ! Si nous sommes nombreux, rien ne dit que nous resterons bloqués devant la DZS...



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org

